

Espèce patrimoniale
Milieux humides

Tendance



Grue cendrée

Grus grus



© Thomas Akremann



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
CHAMPAGNE-ARDENNE



Effectifs et statuts

		Liste rouge
Europe	300 000 – 340 000 individus (population transitant par la France)	-
France	80 000 à 120 000 hivernantes (une quinzaine de couples reproducteurs)	«En danger critique» pour la reproduction
Champagne- Ardenne	Entre 20 000 et 50 000 hivernantes	-

Présentation de l'espèce

La Grue cendrée est l'un des plus grands oiseaux d'Europe. Quelques couples nichent en France de manière régulière, mais ses zones de reproduction principales se situent dans les pays du nord de l'Europe et en Russie, la France étant principalement une zone de transit et d'hivernage.

Au niveau européen, l'espèce est inscrite à l'annexe I de la Directive Oiseaux, à l'annexe II de la Convention de Berne sur la Conservation de la vie sauvage et à l'annexe II de la Convention de Bonn sur les espèces migratrices.

Sur le territoire national où elle est protégée, la Champagne-Ardenne est un des sites majeurs de migration et d'hivernage de la Grue cendrée.

Menaces

Entre la fin du 19^{ème} siècle et le milieu des années 60, la chasse et l'assèchement des zones humides ont entraîné une chute importante des populations. Depuis sa protection à travers toute l'Europe, les effectifs sont en augmentation.

Actuellement, les populations sont en bon état de conservation même si ces dernières n'ont retrouvé ni leurs effectifs ni leur répartition d'antan. L'espèce est fragilisée étant donné que le nombre de sites de stationnement et d'hivernage est assez restreint. En effet, si les conditions d'accueil sont altérées sur l'un de ces sites, c'est l'ensemble du déroulement de la migration et de l'hivernage qui peut en être affecté.



Description du suivi régional

La Grue cendrée est l'une des espèces les mieux suivies en Europe. Les échanges du réseau Grues permettent de bien connaître et suivre le déroulement de la migration que l'on peut retrouver sur le site de la LPO.

Afin de connaître les effectifs de grues hivernantes dans notre région, un comptage simultané des dortoirs régionaux a lieu lors du comptage international des oiseaux d'eau (Wetlands International) à la mi-janvier.

Tendances

La région Champagne-Ardenne a toujours eu son importance quant à l'hivernage des Grues cendrées dans notre pays.

Malgré des variations interannuelles qui peuvent être marquées, la population de Grues cendrées hivernantes est en nette augmentation en France depuis 1977. Au cours des derniers hivers, entre 13 et 49 % des Grues cendrées hivernantes se sont concentrées dans notre région mais une légère diminution de cette proportion s'amorce.

Cela peut s'expliquer par l'augmentation des effectifs français alors que le nombre de grues hivernantes en Champagne-Ardenne varie peu. Une baisse notable de la fréquentation de la région en hiver pourrait aussi être mise en relation avec une diminution de la qualité des sites d'accueil.

En effet, bien que les conditions climatiques influencent pour partie la fréquentation de notre région en hiver, les conditions d'accueil notamment sur le lac du Der ont leur importance. Ainsi, la quantité de nourriture disponible est le paramètre majeur influençant l'hivernage dans notre région, mais la quiétude est également un facteur indispensable à son bon déroulement.

Depuis plusieurs années maintenant, l'hivernage de la Grue cendrée en France n'est plus menacé, comme le montre le graphique suivant. L'essor de sites d'hivernage dans le Centre de la France augmente les capacités d'accueil à l'échelle nationale.

